



COMPTE RENDU DE L' ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE du 25 JUIN 2025

L'assemblée générale ordinaire est ouverte à 20 heures 20 minutes.

20 adhérents présents et 20 pouvoirs : au total 40 voix

Paul TANINI, Président, salue l'ensemble des adhérents présents et les remercie de leur présence et précise que Raymond GAUDE et Marie-Christine IRRHEN, membres du bureau sont excusés.

Après rappel de l'ordre du jour, il propose de démarrer l'assemblée générale.

1 – RAPPORT MORAL

Paul commente le document distribué aux personnes présentes :

- Présentation sommaire des conditions de fonctionnement du foyer rural , son objectif et sa vie statutaire
- le nombre d'adhérents atteint 221 (contre 173 l'an dernier) un record pour les 15 dernières années. Des explications peuvent être trouvées dans la création de 2 nouvelles activités qui ont connu un grand succès : les jeux de cartes et la danse africaine (21 inscrits dans chacune des activités).
- La répartition par activité est stable hormis la chorale qui atteint 48 et la gym enfant qui ne compte que 4 inscrits. L'hypothèse émise l'an dernier de fermeture de cette activité va devenir une évidence pour des raisons budgétaires.
- L'âge moyen des adhérents montre une légère amélioration probablement due à la danse africaine.
- Les adhérents de Garlan représentent cette année presque la moitié du total.

Paul présente ensuite les activités et remercie l'ensemble des bénévoles. Chaque responsable d'activité a transmis quelques lignes sur le déroulement, l'ambiance, le nombre de participants et les besoins éventuels dont la synthèse a été présentée.

L'aide à la scolarité primaire, grâce à la présence de 4 bénévoles, a permis l'accueil record de 14 enfants le lundi soir, à raison de 29 séances.

Même si les 4 bénévoles repartent l'an prochain pour un nouvel accompagnement, un appel est lancé pour en accueillir de nouveaux.

Concernant la chorale adultes, un effectif en progression et un même engouement de la part des choristes, très assidus.

Lorsque Paul a présenté l'activité danse country, Valérie a apporté des précisions sur le pot commun breton au sein duquel 2 danses présentées ont été sélectionnées.

La danse africaine, nouvelle activité 2024-2025, a connu un grand succès. A l'annonce de l'inscription à hauteur de 150 €, Paul avait montré un certain pessimisme. L'activité a décollé très vite, signe qu'il fallait innover. L'argent récolté est intégralement reversé à l'association Ploudougou pour créer une cantine dans une école du Burkina Faso dans l'optique de scolariser les enfants.

La deuxième activité nouvelle, les jeux de cartes, a aussi connu un succès rapide et les rencontres ont lieu chaque semaine dans une bonne ambiance.

Pour la gymnastique adultes, il faut noter l'assiduité sur le cours du lundi matin où le travail régulier se fait dans une bonne ambiance. A la rentrée Bernard CHOQUER qui a fait valoir ses droits à la retraite sera remplacé. Les horaires demeurent inchangés.

La gymnastique enfants n'a réuni que 4 enfants cette année et sera supprimée à la rentrée. Cette décision est motivée par la baisse démographique et l'aspect économique (chaque session coûtait 38 €). Un nouveau projet est à l'étude pour remplacer cette activité pour les enfants : «initiation au théâtre»

L'atelier de loisirs créatifs, grâce aux 5 animatrices, a permis aux 10 enfants de réaliser plusieurs projets dans des domaines différents. La participation est régulière. La chasse aux œufs a encore été un agréable moment convivial où petits et grands ont pu se divertir sous le soleil.

L'activité Patchwork , avec 13 adhérentes, se renouvelle en proposant cette année d'inclure des broderies dans les patchs par l'initiation à la broderie traditionnelle.

La randonnée connaît toujours un vif succès. 50 inscrits et 35 journées de randonnées dont 12 ont été proposées à la fois sur Garlan et l'extérieur. L'année s'est terminée par un pique nique très convivial.

L'activité scrabble poursuit son rythme de croisière et chacun peut choisir entre les 2 séances ou participer aux 2 selon son souhait.

La sculpture sur bois compte cette année 10 inscrits dont 7 sont au maximum présents à chaque séance. La taille de la pièce est un frein au développement de l'activité et il n'y a pas d'autre local disponible sur la commune.

Au niveau des sorties culturelles, 3 sorties ont été proposées et appréciées par les personnes qui ont participé. Le constat est qu'il est de plus en plus difficile d'organiser ces sorties, les relations avec l'office du tourisme étant compliquées.

Au niveau de l'activité théâtre, les acteurs qui ont connu un grand succès lors des soirées cabaret ont donné une représentation à la résidence Domitys à Morlaix devant une centaine de personnes.

2 nouvelles personnes ont été accueillies et les répétitions vont bon train en vue des prochaines soirées cabaret.

Paul énonce ensuite les évènements organisés dans l'année :

- le forum pour faire connaître les activités proposées par le foyer rural
- Chocolats de Noël offerts aux 22 enfants participant aux activités
- Galette du foyer rural : 140 personnes présentes pour partager un moment de convivialité en dégustant un morceau de galette et une boisson chaude ou froide ;

Le circuit « Balade verte en Garlan » est très fréquenté par les randonneurs. Paul remercie la municipalité et les bénévoles qui entretiennent régulièrement ces sentiers. Un appel à bénévoles est là-aussi lancé.

Pour rappel, le nom « Balade verte en Garlan » a été inventé par le Conseil Municipal des Jeunes.

2 – ORIENTATIONS GENERALES 2025/2026

Paul présente ensuite les orientations 2025/2026

- chorale : concert en première partie de Clarisse Lavanant à Plouégat Guérand le 17 août et concert caritatif à Garlan le 26 octobre
- Danse country : bal le 11 avril 2026 à Garlan
- Sorties culturelles - deux sorties sont à l'étude pour la rentrée : visite de la cidrerie Coz Mezou à Plouégat Guérand et visite de l'exposition « l'animal » à la fondation Leclerc à Landerneau

Les autres évènements :

- Concours photos sur le thème de l'eau en juillet août 2025
- Forum le samedi 6 septembre de 10h à 17h dans la salle ti gwer. La mairie a contacté l'ensemble des associations de la commune pour savoir si elles souhaitent participer au forum qui aurait alors une plus grande dimension.
- soirées cabaret : 13^{ème} édition les 10 et 11 octobre 2025
- galette du foyer rural le samedi 10 janvier 2026
- chasse aux œufs : lundi 6 avril 2026
- Mystery pédestre : en juin 2026

L'entretien des circuits, de la conservation, du balisage et de la protection des zones humides par l'équipe « balade verte » du foyer rural avec le concours des services techniques de la mairie seront poursuivis. Quelques caillebotis endommagés sont à remplacer.

Le rapport moral et d'activité présenté est approuvé à l'unanimité (40 votes POUR)

3 – RAPPORT FINANCIER

Paul invite Pierre GUIVARCH à présenter le rapport financier de l'exercice 2024-2025.

Le résultat d'exploitation de l'exercice 2024-2025 fait apparaître un solde positif.

4 – ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2025/2026

Paul présente les orientations budgétaires définies lors du bureau du foyer rural. Il précise qu'il n'est pas d'accord avec l'augmentation du tarif d'adhésion.

- Adultes 18 € (+ 1 €)
- jeunes (-16 ans) 10 € (sans changement)
- adhérents à d'autres foyers inscrits à la FNSMR : 9 € (+ 1 €)
- intervenants : 0 €

Une augmentation des tarifs d'inscription à certaines activités a été préconisée par les membres du bureau. Ils sont proposés comme suit :

- aide scolaire primaire : 11 €
- chorale adulte : 6 €
- danse country : 30 € (+ 5€)
- gymnastique adultes : 80 €
- initiation théâtre enfants : 5 € (création d'activité)
- jeux de cartes : 2 € (+ 2€)
- loisirs créatifs : 17 €

- patchwork : gratuit
- randonnée pédestre : gratuit
- scrabble : 9 €
- sculpture sur bois : gratuit
- théâtre : gratuit

5 – BUDGET PRÉVISIONNEL

Le budget prévisionnel pour la saison 2025-2026 établi sur la base de 204 adhérents a ensuite été présenté.

Aucun investissement n'est à prévoir.

Le budget de fonctionnement et le résultat de la saison s'élèveraient à 483 €.

La trésorerie prévisionnelle en fin de saison 2025-2026 atteindrait 14 895,49 €

Paul demande de voter sur le budget présenté et les orientations budgétaires 2025-2026.

- vote contre : 14 (dont le Président)
- abstentions : 6
- vote pour : 20

En conséquence, le vote du budget de fonctionnement et des orientations budgétaires est refusé.

Pour pouvoir poursuivre son activité, le foyer soumet au vote 2 questions budgétaires :

- La question de l'augmentation de l'adhésion au foyer rural.
 - pour l'augmentation : 17
 - contre l'augmentation : 20
 - abstentions : 3

En conséquence, le tarif de l'adhésion au foyer rural est maintenu au niveau de 2024/2025 pour la saison 2025/2026.

- La question de l'augmentation du tarif d'inscription à certaines activités est acceptée à l'unanimité.

6 – RENOUELEMENT DES MEMBRES SORTANTS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Paul indique que ni Jacques BODILIS, ni lui-même, membres sortants, ne souhaitent se représenter. Nicole MILBEO souhaite renouveler son mandat.

Il informe les membres présents que Danielle LE GUEN a déposé sa candidature.

Il demande aux membres présents si quelqu'un souhaite candidater au poste d'administrateur.

Nicole FERRIER propose sa candidature.

Avant de procéder aux élections, Nicole MILBEO demande à Paul TANINI s'il n'accepte pas de poursuivre l'aventure en se représentant comme administrateur.

Après un temps de réflexion et quelques échanges, Paul accepte de renouveler sa candidature au poste d'administrateur.

Paul propose de voter à main levée pour le renouvellement de chacun des membres sortants qui acceptent de se représenter. Ce mode de vote est accepté à l'unanimité.

- Nicole MILBEO : élue à l'unanimité moins 1 contre
- Paul TANINI : élu à l'unanimité – 2 abstentions

Il propose ensuite de voter à main levée pour la nomination des nouveaux membres. Ce mode de vote est accepté à l'unanimité :

- Danielle LE GUEN : élue à l'unanimité
- Nicole FERRIER : élue à l'unanimité

Ces membres sont élus pour 3 ans.

Le Conseil d'Administration du foyer rural est à nouveau composé de 13 membres :

- Nicole FERRIER
- Raymond GAUDE
- Monique GNAGNERI
- Pierre GUIVARCH
- Marie Christine IRRIEN
- Sophie LASCAULT
- Bernard LAUTROU
- Guy LE GOFF
- Danielle LE GUEN
- Nicole MILBEO
- Valérie PERHERIN
- Germaine SAOUT
- Paul TANINI

7 – QUESTIONS DIVERSES

Un tour de table d'expression libre est ensuite proposé : aucune question n'est abordée.

L'assemblée générale est close à 22 heures et 40 minutes.

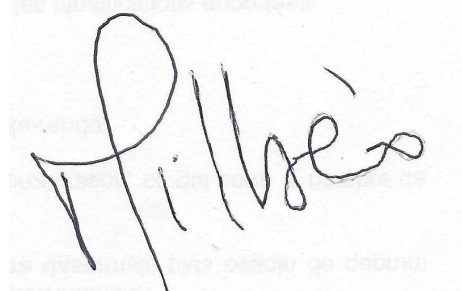
Fait à GARLAN le 11 Août 2025

Le Président



Paul TANINI

La secrétaire



Nicole MILBEO